

Tab. 3 : Facturation en fonction du créneau horaire d'arrivée / de départ des enfants - MATERNELLE

Temps d'accueil	Créneau horaire	H. facturées	QF 1	QF 2	QF 3	QF 4	QF 5
Matin	de 7h00 à 7h10	1:10	1,45 €	1,65 €	1,82 €	2,01 €	2,18 €
	de 7h10 à 8h10	1:00	1,24 €	1,41 €	1,56 €	1,72 €	1,87 €
Midi	de 11h40 à 13h40	2:00	2,48 €	2,82 €	3,12 €	3,44 €	3,74 €
Soir	de 16h20 à 17h20	1:00	1,24 €	1,41 €	1,56 €	1,72 €	1,87 €
	de 17h20 à 17h50	1:30	1,86 €	2,12 €	2,34 €	2,58 €	2,81 €
	de 17h50 à 18h20	2:00	2,48 €	2,82 €	3,12 €	3,44 €	3,74 €
	de 18h20 à 18h30	2:10	2,69 €	3,06 €	3,38 €	3,73 €	4,05 €
Brimbelle Mercredi matin Mercredi midi	de 7h00 à 7h05	1:35	1,96 €	2,23 €	2,47 €	2,72 €	2,96 €
	de 7h05 à 7h35	1:30	1,86 €	2,12 €	2,34 €	2,58 €	2,81 €
	de 7h35 à 8h35	1:00	1,24 €	1,41 €	1,56 €	1,72 €	1,87 €
	de 11h35 à 13h30	1:55	2,38 €	2,70 €	2,99 €	3,30 €	3,58 €
Macaron Mercredi matin Mercredi midi	de 7h00 à 7h15	1:45	2,17 €	2,47 €	2,73 €	3,01 €	3,27 €
	de 7h15 à 7h45	1:30	1,86 €	2,12 €	2,34 €	2,58 €	2,81 €
	de 7h45 à 8h45	1:00	1,24 €	1,41 €	1,56 €	1,72 €	1,87 €
	de 11h45 à 13h30	1:45	2,17 €	2,47 €	2,73 €	3,01 €	3,27 €

Tab. 4 : Facturation en fonction du créneau horaire d'arrivée / de départ des enfants - ELEMENTAIRE

Temps d'accueil	Créneau horaire	H. facturées	QF 1	QF 2	QF 3	QF 4	QF 5
Matin	de 7h00 à 7h10	1:10	1,45 €	1,65 €	1,82 €	2,01 €	2,18 €
	de 7h10 à 8h10	1:00	1,24 €	1,41 €	1,56 €	1,72 €	1,87 €
Midi	de 11h45 à 13h45	2:00	2,48 €	2,82 €	3,12 €	3,44 €	3,74 €
Soir	de 16h30 à 17h30	1:00	1,24 €	1,41 €	1,56 €	1,72 €	1,87 €
	de 17h30 à 18h00	1:30	1,86 €	2,12 €	2,34 €	2,58 €	2,81 €
	de 18h00 à 18h30	2:00	2,48 €	2,82 €	3,12 €	3,44 €	3,74 €
Brimbelle Mercredi matin Mercredi midi	de 7h00 à 7h30	1:30	1,86 €	2,12 €	2,34 €	2,58 €	2,81 €
	de 7h30 à 8h30	1:00	1,24 €	1,41 €	1,56 €	1,72 €	1,87 €
	de 11h35 à 13h30	1:55	2,38 €	2,70 €	2,99 €	3,30 €	3,58 €
Macaron Mercredi matin Mercredi midi	de 7h00 à 7h10	1:40	2,07 €	2,35 €	2,60 €	2,87 €	3,12 €
	de 7h10 à 7h40	1:30	1,86 €	2,12 €	2,34 €	2,58 €	2,81 €
	de 7h40 à 8h40	1:00	1,24 €	1,41 €	1,56 €	1,72 €	1,87 €
	de 11h45 à 13h30	1:45	2,17 €	2,47 €	2,73 €	3,01 €	3,27 €

Les tarifs ne prennent pas en compte le coût du repas : 3.50 €.

Pour les usagers qui ne relèvent pas du régime général d'allocations familiales, 0.54 € par heure seront facturés en plus.

TARIFS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS - MERCREDI APRÈS-MIDI ET VACANCES

Pour connaître le tarif de l'accueil de loisirs correspondant à votre situation (cf. tableau 5), référez vous au préambule qui explique le calcul du quotient familial. Les différents forfaits comprennent le goûter de l'après-midi.

L'accueil de loisirs est ouvert :

En période scolaire, le mercredi de 13h30 à 18h30 et pendant les vacances scolaires de 7h00 à 18h30.

Les **forfaits journée** sont proposés de 8h00 à 17h30. Les **forfaits 1/2 journée** sont proposés de 8h00 à 12h00 ou de 13h30 à 17h30 avec la possibilité de prendre le repas après ou avant. Les **heures d'accueil complémentaire** de 7h00 à 8h00 ou de 17h30 à 18h30 sont facturées en supplément (cf. tableau 6).

Tab. 5 : Tarification - Accueil de loisirs

Régime	Lieu de résidence	Forfait	QF 1	QF 2	QF 3	QF 4	QF 5
Régime général	Blainville-sur-L'Eau	1/2 journée	4,05 €	4,55 €	5,06 €	5,56 €	6,07 €
		Journée	7,08 €	7,97 €	8,85 €	9,74 €	10,62 €
		Semaine	30,35 €	34,14 €	37,94 €	41,73 €	45,53 €
	Extérieur ¹	1/2 journée	5,94 €	6,45 €	6,96 €	7,46 €	7,97 €
		Journée	10,88 €	11,76 €	12,65 €	13,53 €	14,42 €
		Semaine	49,32 €	53,11 €	56,91 €	60,70 €	64,50 €
Non allocataires CAF	Blainville-sur-L'Eau	1/2 journée	6,21 €	6,71 €	7,22 €	7,72 €	8,23 €
		Journée	11,40 €	12,29 €	13,17 €	14,06 €	14,94 €
		Semaine	51,95 €	55,74 €	59,54 €	63,33 €	67,13 €
	Extérieur ¹	1/2 journée	8,10 €	8,61 €	9,12 €	9,62 €	10,13 €
		Journée	15,20 €	16,08 €	16,97 €	17,85 €	18,74 €
		Semaine	70,92 €	74,71 €	78,51 €	82,30 €	86,10 €

Tab. 6 : Accueil complémentaire - Accueil de loisirs

Temps d'accueil	Créneau horaire	H. facturées	QF 1	QF 2	QF 3	QF 4	QF 5
Matin	de 7h00 à 8h00	1:00	1,51 €	1,68 €	1,83 €	1,99 €	2,14 €
Soir	de 17h30 à 18h30	1:00	1,51 €	1,68 €	1,83 €	1,99 €	2,14 €

Les tarifs ne prennent pas en compte le coût du repas : 3.50 €.

Pour les bénéficiaires des aides aux vacances de la CAF 2018, 3.80 € par jour ou 1.90 € par 1/2 journée sont à déduire.

(1) Pour les enfants extérieurs à Blainville-sur-L'Eau et Damelevières, une majoration est appliquée.